

SAUVETEURS SECOURISTES DU TRAVAIL (SST)

MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES (MAC)



● OBJECTIFS :

Maintenir et perfectionner les compétences des Sauveteurs Secouristes du Travail pour une meilleure efficacité de la prévention des risques d'accidents au travail et lors des interventions en secours.

● PUBLIC VISÉ :

Les salariés des adhérents du service de santé au travail AST74, interprofessionnel et BTP.

● PRÉ REQUIS :

Être titulaire du certificat SST depuis moins de 24 mois.

● ENCADREMENT :

Le MAC est dispensé par un formateur SST à jour de sa formation continue de formateur et rattaché à un organisme de formation habilité.

● DÉROULEMENT DE LA FORMATION :

- ▶ Programme de la formation : page 3
- ▶ Modalités d'évaluation : le stage comprend une évaluation, conforme au référentiel de l'INRS, à partir :

- **Épreuve 1** : d'une mise en situation d'accident de travail.
- **Épreuve 2** : d'un questionnaire simple portant sur ses compétences en matière de prévention.

A l'issue de cette évaluation, un nouveau certificat de Sauveteur Secouriste du Travail sera délivré au candidat qui a participé activement à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation continue favorable de la part du formateur.

En fin de formation, chaque stagiaire devra également remplir une feuille d'évaluation de stage. Une attestation de fin de formation sera remise à chaque stagiaire.

● MÉTHODE PÉDAGOGIQUE :

La méthode pédagogique est active et participative. Elle alterne apport d'informations du formateur et exercices pratiques adaptés aux besoins professionnels des participants.

● MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE ET TECHNIQUE

- Mannequins pédagogiques (adulte, enfant, nourrisson)
- Défibrillateur d'instruction
- Matériels divers (outils, plaies...)
- Présentation en diaporama de la formation
- Plan d'intervention SST
- Le référentiel d'activité, de compétences, de certification et grille de certification des compétences MAC SST.

Mise à jour : mars 2019

Siège social et administratif

12, quai de la Tournette CS 90417 ANNECY
74013 ANNECY CEDEX
Tél : 04 50 45 13 56
SIRET 776 529 166 00022 | Code NAF 8621 Z
TVA FR 08 776 529 166

santetravail@ast74.fr

www.ast74.fr

Suivez-nous sur



Organisme certifié APEXIST
Par AFNOR certification
N° d'attribution CP01301



● **DURÉE :**

7 heures.

● **LIEU :**

Au sein de votre entreprise ou dans notre centre de formation.

● **NOMBRE DE STAGIAIRES :**

4 à 10 participants pour un formateur SST.

Chaque stagiaire devra signer une feuille de présence pour le matin et l'après-midi.

● **INSCRIPTION / CONTACT :**

Secteurs Interprofessionnel & BTP

- **Mme V.GUERREY** - Tél. 04 50 71 72 72 *Tous les jours sauf le mercredi* - vguerrey@ast74.fr

N° d'habilitation en tant qu'organisme formateur ¹ : 1273001/2017/SST-01/0/06

¹ Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

 **Datadock** Nos formations sont certifiées Datadock au 21 juillet 2017.

PROGRAMME

MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES (MAC)

Proposition informative du déroulement de la formation

1^{ÈRE} DEMI-JOURNÉE :

- Présentation de la formation et de son organisation
- Retours d'expériences sur les actions menées en prévention et/ou secours
- Actualisation des compétences du Sauveteur Secouriste du Travail

2^{ÈME} DEMI-JOURNÉE :

- Actualisation des compétences du Sauveteur Secouriste du Travail
- Épreuves certificatives
- Bilan de la formation

Risques spécifiques

On appelle risque spécifique, tout risque qui nécessite de la part du SST une conduite à tenir complémentaire de celle qui est enseignée dans sa formation de base.

L'avis et la participation du médecin du travail dans ce domaine est particulièrement important.

Compétences du Sauveteur Secouriste du travail

- Le sauveteur secouriste du travail dans la santé et sécurité au travail
- Le cadre juridique et notions de bases en prévention des risques professionnels
- La prévention des risques professionnels dans l'entreprise/établissement
- Alerte aux populations

Face à une situation d'accident :

- Action protéger : identifier les dangers persistants
- Action examiner : déceler une urgence vitale
- Action faire alerter/alerter : transmettre selon l'organisation des secours en entreprise, les informations nécessaires et suffisantes pour permettre une intervention efficace
- Actions secourir : être capable d'effectuer les gestes de secours appropriés. Cf. Annexe, p.3

Face à une situation de prévention :

- Identifier les situations dangereuses (définir les différents éléments)
- Contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention
- Informer la (les) personne(s) désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise

ANNEXE

ACTIONS SECOURIR

- a. La victime saigne abondamment :**
 - Compression manuelle directe
 - Pose d'un pansement compressif
 - Pose d'un garrot
- b. La victime s'étouffe :**
 - Adulte, enfant et nourrisson
 - Cas particuliers : femme enceinte ou personne obèse
- c. La victime se plaint d'un malaise**
- d. La victime présente des brûlures :**
 - Brûlures thermiques
 - Brûlures chimiques
 - Brûlures électriques
 - Brûlures par ingestion ou inhalation
- e. La victime parle mais ne peut effectuer certains mouvements**
- f. La victime répond, présente des plaies :**
 - Plaies graves
 - Plaies simples
 - Section de membre
- g. La victime ne répond pas, elle respire**
- h. La victime ne répond pas, elle ne respire pas**
- i. Utilisation du défibrillateur**